

**Volume 12, December 2018**



## **Enfers du Nom dans *À la recherche du temps perdu***

*Geneviève Henrot Sostero*

### **How to cite:**

Henrot Sostero, G. (2018), 'Enfers du Nom dans *À la recherche du temps perdu*', *Quaderni Proustiani*, n. 12, 77-100.

### **URL:**

<http://quaderniproustiani.padovauniversitypress.it/2018/1/5>

### **DOI:**

10.14658/PUPJ-QP-12-5

### **Article first published online**

December 2018

# Enfers du Nom dans *À la recherche du temps perdu*

GENEVIÈVE HENROT SOSTERO  
Università di Padova

Désigner (en contexte) n'est pas dénommer (stablement). Les « êtres de papiers » de la *Recherche* acquièrent leur statut de personnage dans le jeu et la tension qui s'instaurent entre ces deux modalités référentielles : le prénom, le nom de famille, les titres, les surnoms, sobriquets et diminutifs, les déformations injurieuses constituent le paradigme dont tantôt la progression tantôt l'alternance file la chaîne référentielle du personnage tout au long du roman. Que le nom puisse être malmené ou concurrencé permet au paysage social du roman de se transformer par endroits et par à-coups. Deux tendances opposées poussent à modifier un nom propre : un désir d'ascension sociale, ou symétriquement, et bien plus fréquemment, un geste de rejet, un verdict d'exclusion du groupe, qui trace pour la victime le seuil même de l'enfer social : l'isolement. Cet article analyse les divers procédés phonétiques, morphologiques et syntaxiques mis en œuvre par les personnages pour défigurer le nom d'autrui.

*Mots-clés* : Proust, anthroponyme, nom propre modifié, dénomination, désignation, injure, sobriquet, diminutif, appellation

## La violence du langage dans *À la recherche du temps perdu*

Dans l'univers de la *Recherche*, l'usage qui est fait du langage a jusqu'à présent intéressé les critiques pour sa capacité à contribuer significativement au portrait des personnages, en tant que ceux-ci se distinguent chacun par un idiolecte : les singularités lexicales, syntaxiques, phonétiques, intonatives mises en lumière par les commentaires du Narrateur révèlent en Proust un pionnier de la linguistique et de la sociolinguistique (Serça 2002)<sup>1</sup>. Des études plus sporadiques ont abordé le parler des personnages d'un point de vue *poïétique* (pour en tracer la courbe gaussienne dans la grande syntagmatique du roman (Henrot 2002, Pierron 2005), ou pour débrouiller localement l'entrelacs cacophonique de monologues simultanés, Henrot 2002-2001). Une approche pragmatique a permis de jauger la pertinence de certains dialogues au regard des maximes conversationnelles de H. Paul Grice (Henrot 2001-2002), ou d'ausculter ces paires adjacentes liminaires que sont les

<sup>1</sup> Voir aussi, dans BOUILLAGUET & ROGERS 2004, les entrées « Archaïsme », « Argot », « Conversation », « Dialogue », « Langage », « Monologue », « Parenthèse », « Personnage », « Portrait », « Vocabulaire ».

salutations (Henrot 2003), ou encore d'analyser la dynamique des conversations et son développement dans le temps, en une véritable « histoire conversationnelle » (Henrot 2008, 2018).

Mais, bien qu'à nul proustien il ne viendrait à l'esprit de nier le climat de cruauté qui laboure le roman, il semble qu'aucune attention systématique n'ait encore été prêtée à ce jour au langage come arme infernale. Les « scènes » ne manquent pourtant pas : de l'arrogant mépris de Norpois à l'égard de l'écrivain en herbe, à la folle crise de colère de Charlus, des bourdes impolies et offensantes de Bloch (Monaci 2017) aux « pointes » envenimées du faubourg, du harcèlement maternel de Mme Poussin (« Tu m'en diras des nouvelles », Proust 1989, *RTP* III, 168)<sup>2</sup> aux insanités dont Saniette est victime dans le cercle des Verdurin, ou la nièce de Jupien, dans le carré de sa cour (« Grand pied de grue ! »<sup>3</sup>, *RTP* III, 669, 698). On observera que toutes ces scènes se déroulent, sinon toujours en public, du moins généralement devant témoins, qu'ils soient ratifiés, parce que légitimement présents à la réception mondaine, ou non ratifiés (et indiscrets), parce que passant par là « par hasard ». Et ce, pas seulement pour la raison poétique fonctionnelle, selon laquelle il faut bien que quelqu'un (en l'occurrence le Narrateur) les ait entendues pour pouvoir en faire état. On y reviendra. D'autres fragments de discours tiennent encore du projectile mortifère, non parce que telle aurait été, cette fois encore, l'intention de leur locuteur ou (plus souvent) locutrice, mais pour les vérités qu'ils dévoilent subrepticement (comme « me faire casser le pot » dit par Albertine, *RTP* III, 840), ou raniment contre toute attente : une poignée de souvenirs involontaires, la plupart extrêmement douloureux, sifflent à l'oreille comme des « aérolites » du passé, tels que « Tu me mets aux anges » (*RTP* IV, 105) ou « symecope » (*RTP* III, 175). Si donc le feu des passions n'a pas manqué de frapper le lectorat de Proust, les moyens par lesquels celles-ci se déchainent, s'expriment et se transmettent (en l'occurrence, le langage) ont éveillé, semble-t-il, moins de curiosité<sup>4</sup>.

Pourtant, la matière est abondante et mériterait bien plus qu'un modeste article. Aussi limiterai-je mon sondage à un sujet qui m'est cher par ailleurs, le Nom propre

<sup>2</sup> Toutes les citations d'*À la recherche du temps perdu* sont tirées de l'édition Tadié de la « Bibliothèque de la Pléiade ». Elles sont indiquées dans le fil du texte par le chiffre romain du volume et le chiffre arabe de la page.

<sup>3</sup> SCHUEREWEGEN (2000, 432), s'étonnant que le Narrateur se dise si troublé par cette scène happée au passage, voit dans Morel, autre jaloux, une « caricature du héros, comme sa face noire, son "envers" ».

<sup>4</sup> Ainsi par exemple, l'article « Sadisme » du *Dictionnaire de Marcel Proust* – auquel renvoie, dans l'index, le terme « cruauté » – ne fait-il état que d'actes corporels, et jamais d'actes de langage. Et pourtant son autrice (Julia Kristeva) devrait mieux que quiconque savoir combien le langage est instrument de torture comme de bonté.

(Henrot 2011), et en particulier, ses moyens d'actualisation en discours aux fins de la communication. Nous passerons en revue les usages canoniques du Nom, entre dénomination, désignation et appel(lation), avant de sonder ces modifications du Nom qui, dans chacune de leurs fonctions, permettent aux personnages de la *Recherche* de faire flamber un horizon d'enfer pour « les autres ».

## (Dé)nomination, désignation, appellation

Attribuer un signe linguistique à une entité extralinguistique est exprimé principalement par quatre verbes français (et leurs familles lexicales respectives) : « nommer », « dénommer », « désigner » et « appeler ». Un tour d'horizon d'un corpus de dictionnaires de langue française (Courbon & Martinez 2012) permet d'établir entre ces trois racines (-*nom*-, -*sign*-, *appel*-) des sèmes partagés et des sèmes distinctifs. Les trois radicaux sont reliés, dans au moins une de leurs acceptions, au domaine du droit, de par le traitement qu'ils impliquent des personnes singulières (de l'identification à la convocation). Ces quasi-synonymes établissent une association stable et récurrente entre un terme et son concept. Ils servent en outre à catégoriser ces portions de réalité, au sein desquelles ils ont vocation à identifier un individu singulier (être ou chose) : ils ont donc pouvoir de discrimination dans le périmètre d'un ensemble constitué en classe.

Mais la relation de synonymie entre ces différents termes n'est pas exactement horizontale (isonymique). Opérée par un signe (linguistique ou non), la *désignation* se présente comme l'hypéronyme des trois autres, par son extension plus englobante :

- elle est pertinente au champ linguistique comme à d'autres champs sémiotiques (on peut *désigner* du doigt, du pied, du menton ou du regard) ;
- elle dégage une valeur instantanée de relation entre le signe et le référent visé, qui ne prétend pas s'installer comme conventionnelle (à la différence de la dénomination qui, elle, aspire à la stabilité consensuelle) ;
- elle ne prétend pas non plus instaurer un contact avec l'entité (à la différence de l'appellation, dont la fonction phatique et vocative insiste sur la personne qui est appelée autant que sur qui appelle).

Vient ensuite la notion d'« *appeler* », à son tour plus large que celle de « nommer », puisque, aussi bien, on peut appeler, interpellé quelqu'un de différentes manières, quitte à ne pas recourir à son nom : « Heps ! toi là-bas ! ». L'acte indique la requête d'un échange : partant, il s'établit en situation et dispose un cadre participatif.

Enfin, « *(dé)nommer* », terme le plus spécifique des trois, établit une relation entre un signe (exclusivement) linguistique et une entité de la réalité, en opérant par là

même une catégorisation, dont l'expression la plus courante est la définition du dictionnaire. Glissant subrepticement du nom (tout court) au nom propre, Courbon et Martinez observent combien « le nom s'attache à la personne ou à la réalité qu'il représente, jusqu'à se confondre avec elle » comme dans sa valeur de « réputation », indiquant « la forte identification qui existe entre le nom d'une réalité et la réalité nommée » (Courbon & Martinez 2012, 72-74) : sa renommée.

Mais avant celle-ci, acquise avec le temps, c'est, à l'origine, un « acte de baptême » qui lie un nom à une entité du réel : telle est la position de la philosophie du langage, qui a transité par la linguistique, entre autres sous la plume de Georges Kleiber (1981, 79), dans un article fondateur en France, « Dénomination et relations dénominatives » :

Pour qu'on puisse dire d'une relation *signe*  $\Leftrightarrow$  *chose* qu'il s'agit d'une relation de dénomination, il faut au préalable qu'un lien référentiel particulier ait été instauré entre l'objet *x*, quel qu'il soit, et le signe *X*. Nous parlerons pour cette fixation référentielle, qu'elle soit le résultat d'un acte de dénomination effectif ou celui d'une habitude associative, d'acte de dénomination, et postulons donc qu'il n'y a relation de dénomination entre *x* et *X* que s'il y a eu un acte de dénomination préalable.

La dénomination se caractérise par sa nature conventionnelle (acte de dénomination) et continuelle (habitude associative), de sorte que la relation dénominative signe/chose tient du consensuel et de l'officiel : dans le champ des seuls noms propres de la *Recherche*, cette dénomination d'objets<sup>5</sup> rassemble, par exemple, tout l'état civil des noms « propres » des personnages (prénoms et patronymes), tels qu'ils constituent leur identité au regard de la société (ici en partie fictive) et de ses archives. Or, déjà, si nous appliquons la procédure métalinguistique de découverte à la population de la *Recherche*, en posant l'équation heuristique canonique « *X* est le nom de *x* », ou bien « Ce *x* s'appelle *X* », on s'apercevra assez vite combien il est faux de croire à une relation biunivoque et immuable entre tel nom propre *X* et tel individu *x*. Dans nul autre roman comme dans la *Recherche*, les personnages ne disposent d'autant de dénominations avérées, ni n'en changent aussi souvent en même temps que d'appartenance sociale et familiale. Ainsi le baron de Charlus, en vertu des titres qu'il a peu à peu reçus en héritage, pourrait-il tout aussi bien se faire appeler « duc de Brabant, damoiseau de Montargis, prince d'Oléron, de Carency, de Viareggio et des Dunes » (*RTP* III, 333)<sup>6</sup>. Et Sidonie Verdurin (« née des Beaux », dit un registre) sera successivement duchesse de Duras puis princesse de Guermantes (*RTP* IV, 533-551) : c'est, pour la bourgeoise ambitieuse et snob, l'accès

<sup>5</sup> Il ne sera pas ici question des autres applications de la dénomination, à l'action et à la propriété.

<sup>6</sup> La variété des noms portés par le personnage tout au long de la genèse est particulièrement frappante, puisqu'elle compte 23 combinaisons différentes de titres, noms et prénoms.

au *paradis social*, que nul n'aurait imaginé au temps de son salon du Quai Conti. Mais la labilité toute proustienne de la dénomination des personnages est une arme à double tranchant : comme dans ces jeux d'échelles et de toboggans, elle peut mener au ciel comme en enfer : c'est ce trente-sixième dessous du théâtre social qui nous retiendra ici.

Il importera pour notre propos d'accueillir la distinction, qui partage la communauté des linguistes français (Petit 2009, 3-97 ; 2012, 27.44), entre des phénomènes lexicaux « enregistrés » (incluant nom commun et nom propre) et des phénomènes occasionnels relevant de l'actualisation discursive. Une chose est traiter le nom dans la relation stable qu'il entretient avec une entité quelconque (la *dénomination*), relation telle qu'elle peut faire l'objet d'un enregistrement dictionnaire, par exemple, ou d'état civil ; une autre est de considérer le fonctionnement du nom en contexte (la *désignation*) et la palette de ses constructions possibles, susceptible d'en modifier les valeurs à l'infini : « Si la dénomination ressortit au codage, à l'arbitraire, nécessite un apprentissage et une mémorisation, la désignation relève, pour sa part, de la syntagmatique libre et de l'interprétation compositionnelle, en dehors de toute rigidité » (Petit 2001, 4). Désigner (sous une forme occasionnelle) peut entrer en conflit avec une dénomination (stable), en tant que l'acte momentané s'arroge le pouvoir, rien moins, de reclassifier son objet, de modifier son statut, voire d'en changer la nature. C'est précisément dans le jeu scalaire volontairement instauré entre dénomination (malmenée) et désignation (débridée) que se joue l'enfer des noms dans la *Recherche*. Seront ainsi traités, entre autres :

- l'exhibition indue de dénominations privées (des surnoms, sobriquets et diminutifs) dans des cadres participatifs inappropriés ou par des locuteurs non ratifiés ;
- la mise à mal de la dénomination statutaire par un jeu de déformations morphophonologiques ;
- l'invalidation de la dénomination au sein des « clans », en particulier lorsque celle-ci, procédant d'un geste d'auto-baptême d'auto-promotion, n'a pas gagné la caution du groupe d'accueil.

On concevra que cette mise en perspective de l'appellation, de la dénomination et de la désignation suppose, parallèlement, une prise en compte du déroulement des chaînes référentielles liées au personnage, des comportements référentiels des noms modifiés, envisagés sous leur double dimension sémantique et sociale et du fait que la dénomination n'est pas le seul fait du nom (propre), mais recourt à un large éventail d'expressions, dont les patrons gagneraient à être cartographiés ; d'où la grande variété des unités dénominatives traitées. On pourra, avec Gérard Petit, garder à l'esprit les distinctions opératoires concernant la sémantique des unités, leur morphologie, leur syntaxe et ses différents patrons ; mais aussi le mode

de construction de la catégorie référentielle (dénomination statutaire vs occurrence), le mode sociolinguistique d'indexation du référent (dénomination de droit ou de fait), sans compter l'ontologie du référent (dénomination d'objets, de procès de propriétés) (Petit 2009, XII-XIII).

Loin d'avaliser la soi-disant « rigidité » du « désignateur » personnel (Kripke 1980), il faudra décidément, avec Proust qui s'y emploie intensément, penser dans sa *discontinuité* la visée référentielle instituée par la dénomination, et non dans son unicité et stabilité (pour une même unité référentielle, il existera plusieurs unités linguistiques la dénommant), au point d'admettre la constitution de microsystèmes dénommatifs.

## La Recherche : entre onomastique et « oniromasiologie »

Comment Proust traite-t-il le nom propre de personne<sup>7</sup> ? L'ample éventail de noms déployé à l'endroit du personnel romanesque présente-t-il des tendances *onomastiques* identifiables ? Comment celles-ci sont-elles exploitées pour vectoriser le système social représenté ? Il est notoire que Proust commença très tôt à tâter des noms de personnages... et à hésiter sur la forme à leur donner<sup>8</sup>. Il n'est guère de personnage qui, passant de *Jean Santeuil* à la *Recherche* en traversant la géologie des brouillons, n'ait changé de nombreuses fois de prénom ou de patronyme (n'en déplaise à la notion d'« acte de baptême » et de « désignateur rigide »). Mais ce qui frappe en matière d'onomastique, d'un point de vue de Sirius, c'est, de *Pastiches et Mélanges* au *Temps retrouvé*, une constante évolution vers un réalisme français toujours plus terre-à-terre, toujours plus étranger aux mièvreries symbolistes. C'est ainsi que les noms de la noblesse quittent leur nuage décadent pour s'approprier des consonances existantes<sup>9</sup>, cependant que les noms de la petite bourgeoisie descendent au ras de la chaussée où ils tiennent boutique : Menier le chocolatier, Camus l'épicier, Galopin le pâtissier. Sans compter la quantité de petits

---

<sup>7</sup> Chacun sait que la « rêverie sur les noms », qui a fait couler beaucoup d'encre, concerne essentiellement des noms de lieu (bretons et italiens) et de rares patronymes : « Guermantes », « Agrigente », « Faffenheim ». Mais d'autres informations, plus indirectes, nous viennent des brouillons, où Proust s'essaie inlassablement à trouver (et changer) les noms de ses personnages.

<sup>8</sup> En rend assez rapidement compte l'index des noms de personnes du volume IV de la Pléiade qui, englobant les trois strates du texte final, des esquisses et des variantes, signale à la fois, à travers l'indication ANT. (antérieurement) les noms successifs dont le même personnage a été porteur, et par l'astérisque antéposée au \*NOM, sa disparition dans l'état final du texte.

<sup>9</sup> Il est remarquable de prendre la mesure des noms de personnes « réelles » mis en scène dans le roman, dont la présence traverse toutes les couches sociales du personnel romanesque, de la plus haute noblesse à la bourgeoisie la plus provinciale.

commerçants, artisans, crémiers, lingères, domestiques et valets qui n'ont d'autre désignation que leur métier (ils sont peut-être la majorité).

Toute chose égale par ailleurs, dans le bottin des Noms, se précisent quelques tendances stylistiques de base touchant à l'appareil onomastique de la *Recherche* : les noms de l'aristocratie, on s'en souvient, sont capables d'éveiller des rêveries particulièrement bigarrées et inoubliables<sup>10</sup>. On n'aura certes guère de peine à admettre que « Guermantes », « Agrigente » ou « Parme » sont plus suggestifs que « Blatin » ou « Cottard », « Chevet » ou « Crapote », « Potin » ou « Trombert ». Une première différence tient à la longueur du nom, multipliée, pour l'aristocratie, par le titre d'un côté et par la « charnière » de l'autre. En revanche, la (petite) bourgeoisie des professions libérales, commerciales et artisanales répond à des noms souvent dissyllabiques, fortement conditionnés par une motivation matérielle ou professionnelle. Quitte à s'étonner que cette motivation s'inscrive quelquefois, de façon très ironique, dans une tendance antithétique par rapport à la profession exercée. Tout comme ce cas réel, attesté, d'un Gérard Manfroy qui est *vraiment* chauffagiste (en Belgique), chez Proust, « Charron » est constructeur d'automobiles (*RTP* II, 554) et « Belloir » loue des articles et parures pour bals et soirées (*RTP* I, 331). Mais la motivation du nom, laissée à la dérive de l'imaginaire, montre plus souvent l'envers « infernal » du métier : les noms de médecin (en particulier) évoquent volontiers des atteintes à l'intégrité du corps, de « Percepied », à « Du Boulbon » (où l'on peut lire bubon, bulbe), ou un profond scepticisme à l'égard de la science (« Dieulafoy »)<sup>11</sup>. Une oreille flottante (et un rien délirante) ne sera-t-elle pas surprise qu'un fleuriste ait pour nom le produit de la fanaison (« Lachaume », *RTPI*, 592) ; que le décorateur porte le nom d'un meuble, mais bancal de sa dernière voyelle (« Dubuffe », *RTP* IV, 310) ; que le confiseur avoue son emploi de couleurs artificielles (« Gouache », *RTP* I, 484 ; *IV* 405) ; que le traiteur empoisonne à mort ses clients (« Chevet », *RTPI*, 517) ?

D'un point de vue onomastique, de biffure en réécriture, il se creuse donc un fossé toujours plus infranchissable entre les dénominations des deux classes en présence dans le personnel de la *Recherche*, entre la poésie Vieille France des patronymes aristocratiques et le plat prosaïsme des noms populaires et bourgeois. Et, partant, un obstacle toujours plus sonore, indiscret et gênant, pour qui voudrait franchir ce fossé.

<sup>10</sup> BARTHES 1967 ; MILLY 1974, 61-82 ; QUÉMAR 1977, 77-99 ; NICOLE 1984, 69-125 ; 1987, 69-88 ; 2003, 66-71.

<sup>11</sup> Il n'est pas interdit d'imaginer que tel ait été le détonateur ayant frappé Proust dans le nom du médecin réel (Georges Dieulafoy, [1839-1911]). Voir par ailleurs, sur la possible motivation des noms proustiens, LELONG 1981, 217-228 ; NICOLE 1981, 200-216 ; BONOMI 1987, 167-195 ; DESCHAMPS 1996, 218-234.



À quoi peut bien servir cette dichotomie ainsi écartelée au fil des repentirs et des re-baptêmes ? À rendre plus saillantes encore les tendances et tentations de classement social (reclassement/déclassement) opérées, en première instance, par les noms eux-mêmes. Odette (dont on ignore le nom de jeune fille) se hisse à un premier changement de statut en épousant Pierre de Crécy, puis Charles Swann, et ensuite le comte de Forcheville. Sa fille, née Swann et reconnue Forcheville, deviendra Saint-Loup par mariage et entrera dans la dynastie tant convoitée des Guermantes. Sidonie Verdurin, ensuite duchesse de Duras, deviendra rien moins que princesse de Guermantes. Mais le cas le plus inédit reste certainement la promotion « olympienne » de la nièce de Jupien au titre de Mademoiselle d'Oléron. Vice versa, le lecteur proustien se souvient combien, derrière l'apparente stabilité du patronyme, l'individu qui le porte peut changer d'identité au fil du temps, comme ce grand « G » couronné sous lequel tout Guermantes se trouve ramené au lignage, au moment du grand adieu qu'est la mort. S'appuyant sur l'empan temporel d'étude sociale qui court du *Temps perdu* au *Temps retrouvé*, Proust décrit joliment cette relation plutôt lâche entre l'individu singulier et le titre nobiliaire, comme une coquille habitée tour à tour par une succession de bernard-l'ermite, parfois surpeuplée et parfois abandonnée :

La mobilité nouvelle dont me semblaient doués tous ces noms, venant se placer à côté d'autres dont je les aurais crus si loin, ne tenait pas seulement à mon ignorance ; ces chassé-croisé qu'ils faisaient dans mon esprit, ils ne les avaient pas effectués moins aisément dans ces époques où un titre, étant toujours attaché à une terre, la suivait d'une famille dans une autre, si bien que, par exemple, dans la belle construction féodale qu'est le titre de duc de Nemours ou de duc de Chevreuse, je pouvais découvrir successivement, blottis comme dans la demeure hospitalière d'un bernard-l'ermite, un Guise, un prince de Savoie, un Orléans, un Luynes. Parfois plusieurs restaient en compétition pour une même coquille : pour la principauté d'Orange, la famille royale des Pays-Bas et MM. De Mailly-Nesle ; pour le duché de Brabant, le baron de Charlus et la famille royale de Belgique ; tant d'autres pour les titres de prince de Naples, de duc de Parme, de duc de Reggio. Quelquefois c'était le contraire, la coquille était depuis si longtemps inhabitée par les propriétaires morts depuis longtemps que je ne m'étais pas avisé que tel nom de château eût pu être, à une époque en somme très peu reculée, un nom de famille. (*RTP* II, 829-830).

Le nom, coquille, appendice ou étiquette sonore de notre personnalité sociale, peut aussi être ce par quoi l'individu souffre en premier, soit parce qu'il ne correspond pas à ses ambitions, soit parce qu'il est malmené par autrui en signe d'ostacisme. Alors que les femmes ont au moins cette facilité de se reclasser en société par la voie du mariage, les hommes n'ont d'autre ressource que de changer (subrepticement) de nom : Albert Bloch se fera nommer Jacques Du Rozier (*RTP*

IV, 530), cependant que Legrandin ajoutera à son nom ce qu'on appelle familièrement une « charnière », généralement justifiée par des possessions terriennes. Chacun trouve comment réaliser son rêve fou de promotion sociale, par un acte de re-baptême relevant d'une « *oniromasiologie* ». Reste à voir comment « les autres » accueillent ces migrations et les sanctionnent par de nouveaux baptêmes. C'est là que l'enfer social trouve à déployer de nombreuses ressources dénominatives et désignationnelles.

## L'enfer du Nom propre

En quoi le Nom peut-il, pour son porteur, allumer un bûcher d'enfer ? Quelles conditions doivent présider à sa (con)formation pour qu'il en vienne à constituer, pour son porteur, une agression, une blessure, voire un déni d'existence ? Le nom propre, en l'occurrence, peut-il se transformer en l'une ou l'autre de ces attaques verbales qui pourront, provisoirement, se laisser rassembler sous l'égide de l'injure (ou tort fait à l'intégrité de la personne) ? Nous verrons trois stratégies dénominatives susceptibles de fournir au locuteur l'occasion d'adjoindre, en plus de la fonction de désigner ou viser un référent humain, celle de redéfinir sa position dans l'échelle sociale : 1) l'attribution d'un surnom, sobriquet ou diminutif, 2) la modification morpho-phonologique du nom original et 3) sa modification syntaxique.

### *Substituts du nom : surnoms, sobriquets et diminutifs*

Le *surnom* couvre sémantiquement trois acceptions différentes : 1° anciennement, nom de famille ajouté par l'entourage au prénom de baptême (cf. *surname* en anglais) : c'est ainsi que, dans la *Recherche*, « Arrachepel » dénommerait un certain ancêtre Macé, anobli sous ledit « surnom », pour « son habileté particulière dans les sièges à arracher les pieux » (*RTP* III, 353) ; 2° nom individuel ajouté au nom de baptême (ex. Philippe le Hardi) ; 3° désignation caractéristique que l'on substitue au véritable nom de personne... Et le *Grand Robert* (1978, *sub voce*) de fournir en exemple – devinez ? – ce passage de la *Recherche* :

Le prince de Faffenheim [...] que, par la manie des surnoms propre à ce milieu, on appelait si universellement le prince Von, que lui-même signait « prince Von », ou, quand il écrivait à des intimes, « Von ». Encore cette abréviation-là se comprenait-elle à la rigueur, à cause de la longueur d'un nom composé. On se rendait moins compte des raisons qui faisaient remplacer Élisabeth tantôt par Lili, tantôt par Bébeth, comme dans un autre monde pullulaient les Kikim. On s'explique que des hommes, cependant assez oisifs et frivoles en général, eussent adopté « Quiou » pour

ne pas perdre, en disant « Montesquiou », leur temps. [...] Il ne faudrait pas croire du reste que pour donner des prénoms les Guermantes procédassent invariablement par la répétition d'une syllabe. Ainsi deux sœurs, la comtesse de Montpeyroux et la vicomtesse de Vélude, lesquelles étaient toutes deux d'une énorme grosseur, ne s'entendaient jamais appeler, sans s'en fâcher le moins du monde et sans que personne songeât à en sourire, tant l'habitude était ancienne, que « Petite » et « Mignonne » [...]. Mme de l'Éclin portant les cheveux en bandeaux, qui lui cachaient entièrement les oreilles, on ne l'appelait jamais que « ventre affamé ». (RTP II, 725)

Des dix occurrences du mot « surnom » dans la *Recherche*, certaines soulignent la *motivation* de cette nomination seconde : une position sociale (« dans les choux » RTP II, 233-234; III 568), un tic de langage (« Tu m'en diras des nouvelles », RTP III, 168), une habitude morbide (« ni fleurs ni couronnes », RTP II, 637-639), un hypocoristique d'autrefois (le diminutif), ou encore un défaut physique inversé en euphémisme (on appelait « Petite » cette dame « supérieurement grosse » (RTP II, 774) « *parce qu'elle était énorme* », RTP II, 819). D'autres, au contraire, poussent en avant son caractère *ésotérique* échappant au décryptage pour les non-initiés, dans la mesure où le surnom traîne souvent aux abords amorphes du langage. D'autres, enfin, comme « Arrachepel », remontent à sa première acception. On voit donc que, tout comme « métaphore » englobe pour Proust un ensemble de figures imagées, de même, « surnom » embrasse également le diminutif et le sobriquet.

Le *sobriquet* se présente, quant à lui, comme une sous-catégorie du surnom, spécialisé dans la moquerie familière. Un sobriquet est toujours « plaisant », « injurieux », « ridicule » : comme ce « ventre affamé », ou « la Pomme » (RTP III, 59), « Rachel-Quand-du-seigneur » (RTP I, 566-567; II, 456) ou encore cette « grande cocotte du monde » que serait la princesse de Nassau (RTP IV, 557-558)<sup>12</sup>. Cette « désignation imagée et familière » a d'ailleurs fourni, dans l'histoire de l'onomas-tique, bon nombre des surnoms de l'acception n° 1, en vertu de l'usage décrit par Balzac dans *La Recherche de l'absolu*<sup>13</sup> : « Jadis les gens du peuple n'étaient connus que par un sobriquet tiré de leur profession, de leur pays, de leur conformation physique ou de leurs qualités morales. Ce sobriquet devenait le nom de la famille bourgeoise qu'ils fondaient lors de leur affranchissement ».

Quant au *diminutif*, il désigne tantôt le nom entier, tantôt seulement un morphème constitutif du nom, un suffixe, qui « diminue, affaiblit l'idée exprimée par le mot » ; c'est alors un nom (commun ou propre) formé d'une racine et d'un

<sup>12</sup> Un même oxymore impitoyable frappe ce « jeune nègre natif de la Réunion et nommé Albius, ce qui, entre parenthèses, est assez comique pour un noir puisque cela veut dire blanc » (RTP II, 806).

<sup>13</sup> HONORÉ DE BALZAC, *Œuvres*, t. IX, p. 526. Voir Grand Robert 1978, *sub voce* « sobriquet ».

suffixe, indiquant de la familiarité, de l'affection chez celui qui l'emploie (« Juliet », *RTP* IV, 390, 392 ; « mon petit jaunet », *RTP* I, 38) ; ou bien c'est un nom propre extirpé du nom véritable, avec suffixe ou sans (« Chochotte » venant de « Bricot », « Lili » et « Bébeth » venant d'« Élisabeth »), par apocope, aphérèse ou troncation.

À bien y regarder<sup>14</sup>, la *Recherche* contient un éventail surprenant de diminutifs : Babal, Bébeth, Bibi, Biche, Bobey, Boni, Cancan, Chochotte, Coco, Fonfonse, Grigri, Kikim, Mama, Mémé, Momo, Quiou-Quiou, Tiche, Tino, Ski, Zézette<sup>15</sup>. Mais, comme pour tout phénomène humain qui apparaît sous les feux tournants du roman, c'est moins leur entité linguistique en elle-même qui frappe le lecteur, que l'emploi qui en est fait dans la dynamique des relations sociales, elle-même abondamment glossée par le commentaire aigu qu'en formule le narrateur. Il s'agira successivement : a) d'observer la formation morpho-phonologique de ces entités nominales de substitution, b) d'ausculter le cadre participatif qui les accueille, c) de sonder les mobiles de leurs emplois et enfin d) de donner audience à l'analyse sociolinguistique qui en est produite dans les coulisses des parenthèses narratoriales.

### **Formation morpho-phonologique**

Rapporté au nom dont il provient, le diminutif se caractérise (ici comme dans la vie de tous les jours) par les traits suivants :

- il fonctionne comme *synecdoque* du nom complet, en tant qu'il en prélève une syllabe destinée à valoir pour le tout : autrement dit, il existe une relation « radicale » entre le diminutif et le nom, relation qui n'est pas nécessairement garantie, par contre, dans la morphologie du surnom ou du sobriquet ;
- cette syllabe est le plus souvent la syllabe *accentuée* du nom (dernière, ou pénultième suivie de « e » muet), pour une raison acoustique bien concrète puisque, en raison de sa hauteur, de son intensité et de sa longueur, c'est celle que l'on perçoit le plus nettement : on reconnaît donc dans ces formations un mécanisme typique du langage dont s'approprie l'*infans*, dont les tout premiers mots se forment par la répétition à l'identique d'une syllabe canonique (consonne + voyelle : papa, dodo, pipi), correspondant, dans la synthèse ou la réduction des noms plus longs, à la syllabe accentuée. Cette régularité apparaît bien dans le tableau ci-dessous, qui relie chaque diminutif à son nom d'origine :

<sup>14</sup> Un premier relevé a été constitué à partir de l'index des noms du volume IV de la Pléiade 1989. Sur la base de ces entrées, une extraction de concordances sur corpus électronique (Frantext) a permis d'en rassembler toutes les occurrences, avec une précision et un espoir d'exhaustivité bien plus grands que ce que s'est révélé le recours à l'index.

<sup>15</sup> Auxquels on pourrait ajouter, par souci d'exhaustivité, les véritables surnoms de « Bobette », « Pampille », « la Pomme », « Petite » et « Mignonne ».

## Les diminutifs dans la *Recherche* (1)

DIMINUTIF	NOM PLEIN	OCCURRENCES RTP	QUANTITÉ
Babal	Hannibal de Bréauté	passim	14
Bébeth	Élisabeth	II 752	2
Bobey	Robert de Saint-Loup	II, 470	1
Chochotte	Brihot	III, 314, 316 ; IV, 371	3
Coco	Édouard de La Rochefoucault	II, 820	1
Fonfonse	Alfonse IV d'Espagne	IV, 308	1
Jojotte	Peintre Georges Clairin 1843-1919]	III, 137	1
Kikim	?	II, 724	1
Mémé	Palamède de Guermantes	passim	21
Quiou-Quiou	Montesquiou	II, 811	2
Tiche	Elstir	III, 333 <sup>c</sup> ; IV, 298	2
Ski	Viradobetski	IV, 289	40
Tino	Constantin de Grèce	IV, 308	1
Vanna	Giovanna Tornabuoni	I, 308	1

Quelques variantes privilégient une autre syllabe, pour des raisons diverses, qui peuvent tenir :

- à la nécessité d'une dissimilation minimale : « Bobey », qui garde le /o/ de la première syllabe, évite la formation de « bébé », signifiant déjà « pris » ; il n'en émule cependant pas moins le « diminutif » en ce qu'il élimine la vibrante finale (/R/, comme Jojotte), d'une part (pour lisser la prononciation et retomber sur la syllabe canonique Consonne-Voyelle), et d'autre part assimile rétroactivement la première consonne à la seconde (/b/) ;
- à l'inadéquation (pour polysémie, par exemple) de la syllabe accentuée : « gri », d'Agriente, est plus distinctive que « gen », dont la reduplication se confondrait avec celle du prénom « Jean » : « jeanjean » (mais on y reviendra) ; « Can », de Cambremer, est plus facile à dupliquer que « mer », qui par ailleurs risquerait de se confondre avec le même procédé appliqué populairement à « mère », avec une valeur nettement péjorative : « mémère » ;
- à la pratique alternative de la troncature, qui raccourcit le nom par la fin en privilégiant son début, comme dans « Moïse », « Boniface » et « Cambremer » ;
- à un effet de paradigme qui exerce une attraction à partir d'un patron morphologique prestigieux : dans la *Recherche*, « Mémé » semble élargir le refrain à « Mama » et à « Momo » :

## Les diminutifs dans la Recherche (2)

DIMINUTIF	NOM PLEIN	OCCURRENCES RTP	QUANTITÉS
Bibi	*Biencourt (marquis de), ancien nom du duc de Châtellerauld	II, 724b, IV, 1532	4
Boni	<i>Boniface</i> de Castellane	II, 1051, 1255, 1266, III, 144b – 1419.	1
Cancan	De <i>Cambremer</i>	III, 213-215, 304-310, 313-317	9
Castel	<i>Castellane</i>	II, 1051	1
Grigri	Prince d’ <i>Agrigente</i>	II, 725,	3
Mama	<i>Amanien</i> d’Osmond	II, 863, II, 875	5
Momo	<i>Möse</i>	II, 674	1
Phili	( <i>Philippa</i> ?)* d’Arpajon	II, 794	1
Von	Prince <i>von Faffenheim-Munsterburg-Weinigen</i>	II, 552-560 et passim	2
Zézette	Rachel	II, 462, 466, 476	3

\* Le prénom de Madame d’Arpajon n’est pas livré en entier, mais seules ces deux syllabes, qu’on peut imaginer initiales. Par ailleurs, en RTP II, 826, le duc de Guermantes s’adonne à des acrobaties généalogiques pour justifier son cousinage avec la comtesse, alléguant un aïeul auquel le prénom de sa cousine rendrait hommage : Louis-Philippe. Enfin, dans les *Documens historiques et généalogiques sur les familles et les hommes remarquables du Rouergue dans les temps anciens et modernes* de BARRAU, on trouve (Rodez, 1853, t. I, p. 399), une Philippa d’Arpajon signalée au XVI<sup>e</sup> siècle : le nom était donc bien dans la famille historique.

La conformation linguistique du diminutif en situe la naissance dans un cadre enfantin et, partant, dans l’histoire personnelle et familiale de la personne ainsi appelée ou désignée. Aussi son emploi est-il intimement tributaire d’un cadre participatif adéquat, socialement restreint et hautement privé. Or les occurrences de diminutifs rapportées dans la *Recherche* enfreignent *bruyamment* cette condition privée, dans la mesure où leur cadre inclut un assez grand nombre de participants non familiers et donc non ratifiés.

Le cadre participatif<sup>16</sup> désigne, en analyse du discours, l’ensemble des paramètres définissant une situation de communication quelconque, en termes de nombre et de statut des participants, de rôles interlocutifs, de caractères proxémiques de la communication touchant à la présence ou non dans un même espace (téléphone, visioconférence, skype), etc.

<sup>16</sup> « *Participation framework* » selon Goffman (*op. cit.*), notion voisine, mais pas exactement identique, du « *setting* » proposé par P. BROWN & C. FRASER dans « *Speech as a marker of situation* » (voir KERBRAT-ORECCHIONI 1999, 82-100).

Or, de la part des locuteurs proustiens réunis dans un même espace, l'emploi d'un diminutif pour s'adresser en public à un interlocuteur (allocutif) ou pour désigner un absent (délocutif) relève de deux mobiles principaux, que Proust stigmatise comme n'étant pas employés à bon escient : l'ostension induite d'une familiarité très intime et la modification forcée des positions respectives des participants. En ce sens, leur émancipation « indécente » des « bons » paramètres du cadre participatif en rend plus significative, parce que première (primitive), la motivation profonde qui pousse à cette infraction.

L'emploi des diminutifs est normalement le fait de familiers du porteur : dans l'entourage des Guermantes, appeler « Mémé » le baron de Charlus ne serait autorisé qu'à ceux qui, comme il a été dit plus haut, en ont acquis l'habitude dans la tendre enfance, dont son frère le duc (*RTP* II, 797 ; III, 115-6), sa cousine et belle-sœur la duchesse (*RTP* II, 781, 797 ; IV, 164) ou sa tante Villeparisis... Ajoutons-y son ami intime de longue date, Charles Swann (*RTPI*, 311). N'était que cet emploi, pour arriver aux oreilles du Narrateur, s'est trouvé projeté hors de sa sphère légitime, le privé intime, rendu indument public par les familiers, et, partant, accessible à des locuteurs non ratifiés (on y reviendra). Or, quel que soit par ailleurs son contour para- et non verbal, l'emploi de cet hypocoristique se trouve, volontairement ou non, dévoyé de sa tendresse congénitale, dès lors qu'il est propulsé hors contexte légitime (la sphère strictement privée de la famille restreinte) : l'hypocoristique, par sa construction diminutive parfois redondante (« Mon *petit* Mémé »), agit en effet sur la position accordée à l'interlocuteur, rabaisse celui-ci au statut infantile, le détrône de son socle social. C'est bien ce qui déplait profondément au baron de Charlus, dont les ambitions aristocratiques feraient désirer *exactement l'inverse* :

M. de Charlus n'était pas enchanté que dans sa famille on l'appelât Palamède. Pour Mémé, on eût pu comprendre encore que cela ne lui plût pas. Ces stupides abréviations sont un signe de l'incompréhension que l'aristocratie a de sa propre poésie [...] Or, M. de Charlus avait sur ce point plus d'imagination poétique et plus d'orgueil exhibé. Mais la raison qui lui faisait peu goûter Mémé n'était pas celle-là puisqu'elle s'étendait aussi au beau prénom de Palamède. La vérité est que, se jugeant, se sachant d'une famille princière, il aurait voulu que son frère et sa belle-sœur disent de lui : « Charlus », comme la reine Marie-Amélie ou le duc d'Orléans pouvaient dire de leur fils, petit-fils, neveux et frères : « Joinville, Nemours, Chartres, Paris ». (*RTP* II, 674)

Ainsi la panoplie des désignations personnelles du baron (constitutive de sa chaîne référentielle) s'étire-t-elle sur une échelle verticale assez étendue, qui court du patronyme princier au diminutif enfantin ou au sobriquet populaire (« Frau Boch »), comme des étoiles à la fange. En particulier, le sobriquet et le diminutif



employés en société tendent à en détronner le porteur, à le pousser à bas de son piédestal.

### ***Mobiles des locuteurs***

L'origine et la forme de l'appellatif ont donc le pouvoir tantôt de recomposer, tantôt de bouleverser le système des positions sociales admises dans un cadre participatif donné. Tel est bien, conscient ou non, un des mobiles qui poussent à l'emploi de « Mémé » pour désigner le baron de Charlus : « ce n'est pas pour dire du mal du pauvre Mémé, mais... » (RTP II, 797). L'arrogance tyrannique de son comportement d'une part, et la honte inspirée à ses proches par ses tendances sexuelles d'autre part, poussent ces derniers à assortir l'emploi de « Mémé » d'un contour, verbal ou paraverbal, de *désaveu* : à le reconnaître « par moments un peu fou » (RTP II, 674), la duchesse l'expulse du chœur des sains, et à lui donner « un cœur de femme », elle l'exclut du sexe fort (RTP II, 797), cependant que le duc et elle rougissent tout à tour à son nom, trahissant par là une pensée éhontée (RTP II, 796-7).

Par ailleurs, qu'un coup de règle sur les doigts des arrogants soit le plaisir non avoué de la duchesse, j'en veux pour preuve l'exhibition d'une familiarité d'autant plus domestique que ces deux aristocrates (Charlus et Bréauté) sont justement les plus férus de hauteur sociale et de formalisme. Tantôt la duchesse entend se hausser jusqu'à eux (c'est moi qui souligne) :

Babal, disait-elle, prétend que *nous sommes les deux personnes les plus élégantes de Paris*, parce qu'il n'y a que moi et lui qui ne nous laissons pas saluer par Mme et Mlle Swann. Or il assure que l'élégance est de ne pas connaître Mme Swann » et la duchesse riait de tout son cœur. (RTP IV, 157)

... tantôt elle cherche à les faire descendre, non jusqu'à elle (ce serait trop peu), mais jusqu'à nous, au prix de quelque vil calembour (« Babal »/« baballe » ; « Taquin le Superbe »).

Madame Verdurin ne procède pas différemment, lorsqu'elle choisit de *traduire* Elstir (aux sens linguistique *et* juridique du terme !) par son vieux surnom « Tiche », pour bien montrer à la fois une vieille intimité et le plaisir de s'en défaire sans état d'âme : « Elstir ! Vous connaissez Tiche ? s'écria Mme Verdurin. Mais vous savez que je l'ai connu dans la dernière intimité. Grâce au ciel, je ne le vois plus [...] C'est qu'il faut bien l'avouer, *notre Tiche* était excessivement bête » (RTP III, 329). Le possessif de proximité « notre », allié au surnom, sert ici, sous le couvert hypocrite d'une ancienne affection, à légitimer un regard critique, en vérité médisant et ostracisant. Et bien plus tard, le besoin de rabaisser demeure, qui jaillit de la négation exceptive (« ne... que »), jointe au surnom, à l'appel au témoignage et à une dénégation : « On ne l'appelait chez nous que Monsieur Tiche ; demandez à Cottard, à



Brichot, à tous les autres, si on le traitait chez nous en grand homme. Lui-même en aurait ri » (*RTP IV*, 292). C'est encore par l'emploi du diminutif (« Attrape ! Chochothe ») que la même Madame Verdurin aura soin de réduire à néant le crédit de Brichot dans son salon (*RTP III*, 314-316 ; *IV*, 371).

Choisir *comment* désigner l'individu constitue donc un des ressorts les plus instantanés permettant de remodeler l'image identitaire projetée par les interactants. Commentant la notion de « position » ou *footing* de Goffman (1987), Charaudeau conclut : « C'est par les modifications apportées au cadre de participation et au format de production – les deux éléments constitutifs de la notion de position ou *footing* d'E. Goffman – que les acteurs livrent à eux-mêmes et à leurs partenaires leur interprétation de l'événement communicatif et de leur engagement dans les activités en cours » (Charaudeau et Maingueneau 2002, 91). En vérité, dans le roman, le narrateur nous y convie avec un grand souci d'analyse.

### ***Gloses du narrateur***

Si le commentateur reste muet devant la méchanceté (qui, en effet, parle d'elle-même), en revanche, il croit devoir nous ouvrir les yeux sur les subtiles voies du snobisme, dont il fustige les subterfuges. Passe encore que la duchesse de Guermantes donne à entendre une relation acquise (son intimité avec Bréauté), par l'insistance sur le diminutif « Babal » (*II*, 508) : elle prouve tout au plus qu'hormis la poésie de leurs noms, les duchesses n'en appartiennent pas moins à la même « classe d'esprit » (au bas mot, de « bêtise courante », *RTP IV*, 311) que les bourgeoises qui suivent les modes de langage. Autre chose est de supporter la pose que dévoile le même diminutif dans la bouche de bourgeoises arrivistes ou d'étrangères à peine arrivées. Le narrateur a bien compris, en effet, que ce jeu de la désignation occurrence, qui déconstruit hardiment la dénomination statutaire, sert à manipuler le système social et tente d'en redessiner la chorégraphie : comme le dit Goffman, « Chaque fois qu'un mot est prononcé [ici, le surnom], tous ceux qui se trouvent à portée de l'événement possèdent, par rapport à lui, un certain statut de participation. La codification de ces diverses positions et la spécialisation normative de ce qui est une conduite convenable au sein de chacun constituent un arrière-plan essentiel pour l'analyse de l'interaction » (Goffman 1987, 9). Or le narrateur, qui a payé son écot à l'école de la mondanité, n'aime guère qu'autrui ose contrevenir à ces règles. Il nous livre ainsi de sévères jugements à l'endroit des usagers – et des usurpateurs – de diminutifs et de surnoms (c'est encore moi qui souligne) :

En disant « Babal », « Mémé », pour désigner des gens *qu'elle ne connaissait pas*, l'ambassadrice de Turquie suspendait les effets du « mithridatisme » qui, d'ordinaire, me la rendait tolérable. Elle m'agaçait, ce qui était d'autant plus injuste qu'elle

ne parlait pas ainsi *pour faire mieux croire qu'elle était intime de « Mémé »*, mais à cause d'une instruction trop rapide qui lui faisait nommer ces nobles seigneurs selon ce qu'elle croyait la coutume du pays. (RTP III, 60)

L'emploi de surnoms, sobriquets et diminutifs dans la *Recherche* semble donc répondre à des motivations plus profondément sociales qu'affectives. Du moment qu'ils sont instanciés devant témoins (ratifiés ou non), c'est à ceux-ci, plus qu'à son porteur, qu'ils sont indirectement adressés, en ce qu'ils ont pour mission de signifier la position du locuteur par rapport à son interlocuteur en particulier, et au cadre participatif en général. Deux tendances opposées se dessinent : montrer, alors qu'on *n'en est pas*, qu'on *en est* quand même (les bourgeoises, l'ambassadrice de Turquie), montrer que l'autre *n'est que* (Oriane), ou *n'en est plus* (Mme Verdurin). Par-delà un asservissement d'appartenance (tu appartiens à l'intimité de notre groupe, « Babal »), voire de propriété (je te possède par l'emploi de ce signe qui proclame notre intimité, « mon petit Mémé »), le diminutif inflige à son porteur l'attribution d'une position subalterne (tu n'es que « Tiche »), infantilisée, ridiculisée (« Cancan », « Petite », « Mignonne »). Les propriétés évaluatives véhiculées par le diminutif et son « esthétique » particulière impliquent un jugement d'un degré d'explicitation variable dont le locuteur est « l'initiateur et le régulateur » (Petit 2009, 293) : ces désignations à potentiel axiologique ou affectif constituent, non plus une catégorie *de re* (telle que celle-ci correspondrait à une « réalité » vérifiée dans le monde, comme la caste fermée de l'aristocratie), mais une catégorie *de dicto*, instanciée par l'acte de parole lui-même, *hic et nunc*, selon ses propres besoins de positionnement social (monter au paradis, faire descendre en enfer).

L'échiquier social est un des champs d'observation préférés de Proust, qui investit des catégories linguistiques spéciales pour en débrouiller la dynamique. La dénomination, loin d'être immuable et rigide, joue de sa forme et de sa déformation, tant morphologique que syntaxique, au bénéfice d'une désignation occurrenceielle.

### ***Modification morpho-phonologique du nom***

La tendance à re-nommer en fonction d'une quelconque (més)estime ou désinvolture n'est pas exclusive de l'aristocratie, puisqu'aussi bien, elle rentre dans la vocation naturellement affective et axiologique du langage. Le sort qui est fait au nom peut tour à tour exprimer une *mise à niveau* de la part du peuple ou au contraire une *mise hors portée* de la part de la caste.

Tout comme le maître d'hôtel pratique l'aphérèse diminutive pour assimiler dans son quotidien le roi Constantin de Grèce (« Qui ? Tino ? »), le langage politique de Françoise met en œuvre son instinct linguistique de Saint-André-des-Champs pour s'approprier les grands de ce monde par une suffixation désuète, devenue pé-

jorative, comme le signale conjointement l'emploi distanciateur du possessif « sa » (« Guillaume et sa Guillaumesse », *RTP* III, 269)<sup>17</sup>.

La conscience d'une hostilité ambiante à l'égard de ce qui « sonne » allemand inspire aussi au duc de Guermantes une façon de prononcer le nom de Bloch (si proche de « Boche ») qui l'expulse de l'autre côté des tranchées, rien qu'à faire fricasser la gutturale finale :

Je crois vous avoir vu chez elle le jour où elle a fait cette sortie à ce M. Boch. (M. de Guermantes, peut-être pour donner à un nom israélite l'air plus étranger, ne prononça pas le *ch* de Bloch comme un *K*, mais comme dans *hoch* en allemand). (*RTP* II, 794)

C'est, ailleurs, un geste bizarre d'auto-dénonciation qui peut aussi bien être le fait du porteur lui-même, quand un *lapsus linguae* met à nu (et, du coup, accomplit) ses complexes et ses craintes : Gilberte se prend à prononcer maladroitement « Svan » comme son père ne l'a jamais fait, précisément quand l'heure n'est pas à l'amitié allemande.

Symétriquement, si la jeune Mme de Cambremer apprend à bien prononcer certains sésames de la famille (« Uzè », « Ch'nouvelle », *RTP* III, 213, 215 ; IV, 289) sur une vieille partition du lignage, c'est bien pour marquer, par un bémol phonétique, l'imperméabilité de la caste où elle vient tout juste d'entrer (ce que Proust nomme joliment le « robinet des croix »). Le clairon d'appartenance tient tout entier dans ce savoir phonétique, dont le manque fait justement un béotien de ce Brichot acharné à parler des « La Trémouaille »<sup>18</sup>.

La précision des uns n'a d'égal que l'imprécision des autres, lorsqu'il s'agit de dénier *via* son nom, à Une Telle, une individualité baptismale (« Lina, Linette, Lisette », *RTP* III, 482), et à tel autre (Morel), jusqu'à la référence humaine : une dérivate réifiante « Moreau, Morille, Morue » (*RTP* III, 481) le dégrade de l'animal au végétal, du poisson<sup>19</sup> au champignon. Un même mouvement de « dégringolade »

<sup>17</sup> Proust lui-même en joue quand il décline rêveusement le nom des Verdurin en tâtant des couleurs vocales : « Verdurat, Verduret, Verdurot, Verduron » (*RTP* I, 1188, 1192).

<sup>18</sup> Comme en témoignent du reste les graphies alternatives dans l'historique de la famille (« *La Trimouille*, ou *La Trémoille* prononcé La Trémouille », Wikipedia), le tréma invite à dissocier le « i » du « o » afin qu'il ne soit pas interprété comme le digramme « oi » et donc, prononcé /wa/. Du coup, ce « i » fait trigramme avec le double -ll- qui suit, pour représenter le son /j/ (yod), comme dans le verbe « mouiller ». Mais, à en croire les « conseils de prononciation » dispensés sur Internet par les uns et les autres, il ne manque sans doute guère pour que Brichot ait gain de cause, en vertu d'un « effet Buben » qui fait prononcer comme on lit (ou croit lire), comme quand on prononce « Bruxelles » /bryksel/ avec un x bien fort, au lieu de l'original /bRysel/ avec /s/ qui a cours en Belgique.

<sup>19</sup> Le jeu de mot, s'il est sans doute involontaire de la part de Mme de Cambremer (qui ne se distingue pas par son humour), n'en est pas pour autant gratuit sous la plume de Proust : en argot, « morue » est une des nombreuses métaphores désignant la prostituée, ce qu'est bien Morel à l'égard de Charlus.

ontologique, de race puis de règne, se traduit par les gestes et les intonations de la princesse de Luxembourg à l'égard de la grand-mère du Narrateur (*RTP* II, 60), et, pour Madame Blatin au Jardin d'Acclimatation, par une repartie en boomerang qui arrose l'arroseuse : « Moi negro [...] mais toi chameau ! » (*RTP* I, 526). Pour prolonger la série, on pourrait se demander si « Grigri » ne désigne pas plutôt Agrigente pour sa proximité à un nom d'insecte (le grillon), lui que le Narrateur croque ailleurs en vulgaire « hanneton » (II, 725). Comme le remarque Gérard Petit traitant de la dénomination, c'est « un phénomène régulier (bien que non général) qui veut qu'un N marqué [+animal] soit disponible pour désigner un humain dans un contexte affectif, au sens large » (Petit 2009, 288)<sup>20</sup>.

Plus grave encore, un nom qui semble fait tout exprès pour cela, tellement, comme disait plaisamment Swann, il commence si mal et finirait plus mal encore s'il ne s'arrêtait juste à temps (*RTP* I, 335), déchoit dans l'odeur forte des choses, entre fromage (« Camembert », *RTP* III, 200, 220, 251) et excréments (« Cambremerde », *RTP* III, 475). On a pu écrire tout un article sur les « lieux » dans la *Recherche* (Mauriac Dyer & Leriche 2000). La morphologie du nom proustien n'en épuise pas le potentiel scatologique, dont Charlus (encore lui) remporte la palme, tant par sa fréquentation louche des « édicules Rambuteau » (*RTP* III, 695 ; IV, 329) que par la vulgarité inouïe avec laquelle il condamne sans appel la petite noblesse :

Quant à tous les petits messieurs qui s'appellent marquis de Cambremerde ou de Fatefairefiche, il n'y a aucune différence entre eux et le dernier pioupiou de votre régiment. Que vous alliez faire pipi chez la comtesse Caca, ou caca chez la baronne Pipi, c'est la même chose, vous aurez compromis votre réputation. (*RTP* III, 475)

On pourrait s'arrêter là, et faire dire au noble Claude-Philibert Barthelot, comte de Rambuteau, qu'il est au fond, quant aux interventions civiques et sanitaires, « le Vespasien de la Modernité », tout comme Mécène n'est en somme que « le Verdurin de l'Antiquité » : « mon nom me dispense, je pense, d'en dire davantage ». Avec « Poubelle », voilà trois noms que l'antonomase du nom propre a bien salis !

### **Modification syntaxique du nom : le déterminant et l'expansion**

Outre la diminution et la dérivation sous toutes leurs formes (y compris l'antonomase de nom propre), il est un troisième moyen de malmener la valeur du Nom

---

Voir, par exemple, « Du maquereau à la morue », article d'Olivier CABANEL, du 4 novembre 2014 sur le site AgoraVOX : <https://www.agoravox.fr/culture-loisirs/etonnant/article/du-maquereau-a-la-morue-158967>, qui collecte un ensemble d'informations argotiques attestées.

<sup>20</sup> Il y aurait encore tout un travail à faire sur les emplois de noms d'animaux dans la désignation ou l'attribution de qualités aux personnages de la *Recherche*, comme le laisse entrevoir la fine étude de « Grand pied-de-grue ! » par SCHUEREWEGEN 2000.

en le lissant de valeurs axiologiques marquées : c'est sa modification syntaxique. Quoique suffisamment précis et « propre » pour viser son référent d'origine sans nécessiter d'autres restrictions, il arrive (assez souvent d'ailleurs) que le Nom propre se trouve assorti d'un déterminant – et éventuellement d'une expansion. La relation directe du Nom à son porteur originel en sort biaisée, connotée, fragmentée ou déviée de sa trajectoire<sup>21</sup>. Du point de vue du locuteur, c'est un peu comme si le Nom était une « mise en bouche » que, selon son goût, celui-ci déciderait de tenir amoureusement (comme Gilberte, le nom du héros), de croquer négligemment (comme Mme de Cambremer, les noms de Morel et de Léa), ou de cracher agressivement (comme Mme Verdurin, les noms d'anciens fidèles soudain expédiés dans la barque de Caron).

Et puisque le Nom noble se caractérise par son ancrage dans une terre qui fut son apanage, et qui s'articule en complément à la particule, c'est en affublant leur nom roturier d'une charnière de propriété que, selon une pratique courante au XIX<sup>e</sup> siècle, certains bourgeois pensent impunément changer de statut et leurrer leur monde : tels « Legrandin de Méséglise » (*RTP* III, 471, 470b, 1610 : IV, 250) ou « Ménager de Mirougrain » (*RTP* IV, 251). Ou encore, à Balbec, se rencontre un « roi », certes, mais auto-proclamé lui aussi, et d'une petite île perdue au fond du Pacifique (*RTP* II, 37), ce qui produit une sorte d'oxymore entre la grandeur du titre et l'apanage, à la fois lointain, sauvage et minuscule.

C'est oublier cependant que « la communauté des locuteurs concernés constitue un organe de régulation, par l'usage » (Petit 2001, 39). Aussi est-ce par cette charnière même que leur sera déniée la position usurpée : « Legrandin de rien du tout » (*RTP* II, 528), rétorque Mme de Villeparisis, qui connaît son armorial ; « Ménager tout court », renchérissent les bonnes gens de Mirougrain (*RTP* IV, 251). Les Iéna, noblesse napoléonienne d'hier, « ont un nom de pont » (*RTP* I, 332)<sup>22</sup>, vi(tu)père la duchesse de Guermantes. Marie-Gilbert de Guermantes est « Hesse-Darmstadt, Saint-Empire et gnan-gnan » (*RTP* II, 872-877), grimace encore Oriane. Que le nom s'allonge d'un morceau de vers (« Rachel Quand du Seigneur », *RTP* I, 566-567, II, 456-461), de syllabes étrangères (« Une petite Madame... Pic de la Mirandole », *RTP* III, 308) ou de provenance injurieuse (« Fatefairefiche », *RTP* III, 475), son expansion même reste le moyen par lequel est dénié ce qui a cherché à s'affirmer par un nouveau baptême.

Ces exemples illustrent avec force imagines le statut social de la dénomination, celle-ci étant supposée « construite de manière uniforme par un corps social lui-

<sup>21</sup> J'ai pu montrer ailleurs (HENROT 2011) quelles figures de sens pouvaient dériver de ces emplois modifiés du Nom propre, parmi lesquelles la synecdoque, la métonymie, la métaphore, l'emploi-image, l'exemplarité, l'emphase et l'antonomase.

<sup>22</sup> Non plus la ville allemande aux abords de laquelle Napoléon remporta une bataille décisive, mais le nom d'un pont de la Seine parisienne.

même homogène » (Petit 2001, 38). Cette régulation se trouve mise à mal par l'apparition subreptice et intempestive d'emplois non autorisés, non légitimés par la communauté : ce loup étranger dans la bergerie familiale échappe non seulement à la dénomination de droit que constitue le nom d'état civil, mais également aux habitudes associatives qui régulent l'appartenance au clan restreint des parents.

Tourmenter le Nom d'un feu d'enfer peut encore aller plus loin. Non content d'en contrecarrer la signification sociale, en excisant du nom l'appendice glorifiant, le locuteur peut aussi ostraciser le nom lui-même pour en signifier l'expulsion du groupe : tel est l'emploi de l'article défini simple, dont l'adjonction peut avoir, en français du moins, valeur fortement péjorative<sup>23</sup>. C'est encore *la Verdurin* qui s'adonne aux exécutions capitales :

Et, contente au fond que quelqu'un n'eût pas encore lu *le Briclot* pour avoir l'occasion d'en mettre elle-même en lumière les ridicules, Madame Verdurin disait au maître d'hôtel d'apporter *Le Temps* [...]. (RTP IV, 370)

Proposez-lui de venir fumer une cigarette avec vous, pour que mon mari puisse emmener sa dulcinée sans que *le Charlus* s'en aperçoive, et l'éclaire sur l'abîme où il roule. (RTP III, 784)

Enfin le Nom propre, déformé dans sa prononciation, dans sa morphologie ou dans la syntaxe de son expansion, ou encore décentré par l'article, n'a pas encore atteint le dernier cercle de l'Enfer. Il lui manque d'être consommé en initiale, atteint dans son existence même (Monsieur X) ou dans la nature de son référent : le pronom démonstratif « ça » pourrait intégrer la catégorie de ces autres noms à fonction non catégorisante (« bidule », « machin », « truc », « chose ») (Petit 2001, 2009), ce qui équivaut, en substituant « ça », pronom de chose, au Nom propre, à priver son porteur, tout bonnement, de son humanité : « Je vous dirai [...] que je ne me sens pas en sûreté avec ça chez moi. » (RTP III, 784), ou encore « On me paierait bien cher que je ne laisserais pas entrer ça chez moi... » (RTP I, 255).

## Conclusion

Le Nom propre de personne, dans la *Recherche*, frappe à la fois par sa plasticité et par sa versatilité. Il est plastique dans l'esprit et sous la plume de l'auteur, qui a du mal à dresser le registre de ses acteurs. Il est friable dans la bouche des person-

<sup>23</sup> Alors que dans les usages empruntés à l'italien, par exemple, l'effet pourra être inverse, dans la mesure où dans cette langue, il signale la reconnaissance d'une notoriété artistique (Le Titien), littéraire (L'Arioste, le Dante), ou autre (la Duse, la Ristori, dont s'inspire la Berma). Voir HENROT 2011, 180-193.

nages, qui en mâchouillent méchamment les syllabes. Il est volage dans ses attributions : il arrive souvent qu'un nom soit indument transféré à un autre personnage, par erreur, abus ou (més)alliance. Il est servile à l'égard des ambitions et des répulsions, toujours prêt à « exécuter ». Si le nom de lieu a pu rêveusement composer une esthétique du paradis sur terre, en revanche, le nom de personne, prompt à la défiguration, est une flambée d'Enfer.

## Bibliographie

- Barthes, R. (1967), « Proust et les noms », in *Le Degré zéro de l'écriture* suivi de *Nouveaux Essais critiques*, Paris, Le Seuil, « Points », 121-134.
- Bonomi, A. (1987), « Nomi, mondi, libri in Proust », in *Le immagini dei nomi. Il significato e le sue raffigurazioni: modelli semantici, universi narrativi, rappresentazioni mentali*, Milano, Garzanti, 167-195.
- Bouillaguet, A. & Rogers B.G. (éds) (2004), *Dictionnaire de Marcel Proust*, Paris, Honoré Champion.
- Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil.
- Courbon, B. & Martinez, C. (2012), « Représentations lexicographiques de la dénomination : appeler, désigner, nommer et dénommer », in G. Petit (éd.), « La Dénomination », *Langue française*, 174, juin, 59-76.
- Deschamps, N. (1996), « L'innommable des noms de Marcel Proust », in M. Léonard & É. Nardout-Larfargue (éds), *Le Texte et les noms*, Montréal, XYZ, 218-234.
- Goffman, E. ([1981] 1987), *Forms of talks*, traduction française : *Façons de parler*, Paris, Éditions de Minuit.
- Henrot Sostero, G. (2000-2001), « Comices mondains. Le dialogue dans *Sodome et Gomorrhe* », in *Champs du Signe*, Toulouse-Le Mirail, II(11), 61-74.
- Henrot Sostero, G. (2001-2002), « Déviations discursives. Portrait de Charlus en haut parleur », in *Bulletin d'Informations Proustiennes*, 32, 121-136.
- Henrot Sostero, G. (2002), « Un concerto dé-concerté. Histoire conversationnelle du baron de Charlus », in Y. Goga & C. Moldovan (éds), *Marcel Proust au début de troisième millénaire*, Cluj-Napoca, Editura Limes, 196-208.
- Henrot Sostero, G. (2005), « Il barone di Charlus e il saluto egemonico », in D. De Agostini (éd.), *La Recherche tra apocalisse e salvezza, Journée Marcel Proust III* (Atti del Convegno di Urbino, 14-15 maggio 2003), Fasano, Schena, « Pe-regre », 139-158.



- Henrot Sostero, G. (2008), « Dynamique conversationnelle dans le “Roman d’Albertine” de Marcel Proust », in G. Maiello (éd.), *Il Dialogo come tecnica linguistica e struttura letteraria* (Atti del convegno della SUSLLF, Università degli studi di Salerno, 9-11 novembre), Napoli, Edizioni Scientifiche Italiane, 115-135. Traduction anglaise : « Conversational Dynamics in the “Roman d’Albertine” (Albertine’s love story?) – Marcel Proust. À la recherche du temps perdu (In search of lost time)”, in *Sociolinguistic Studies*, 2(1), 2018, 55-80 (<<https://doi.org/10.1558/sols.33362>>).
- Henrot Sostero, G. (2011), *Pragmatique de l’anthroponyme dans À la recherche du temps perdu*, Paris, Honoré Champion.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990), *Les Interactions verbales*, Paris, Armand Colin, vol. 1, 82-100.
- Kleiber, G. (1981), « Dénomination et relation dénomminative », in *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
- Lelong, Y. (1981), « Roture et métaphore », in *Poétique*, 46, mai, 217-228 ;
- Mauriac Dyer, N. & Leriche, Fr. (2000), « Les Proust aux Lieux » : *Du Traité d’hygiène à Sodome et Gomorrhe* », in *Bulletin d’Informations Proustiennes*, 31, 65-96. En ligne sur le site de l’ITEM, <<http://www.item.ens.fr/articles-en-ligne/les-proust-aux-lieux-du-traite-dhygiene-a-sodome-et-gomorrhe/>>.
- Milly, J. (1974), « Sur quelques noms proustiens », in *Littérature*, 14, 61-82.
- Monaci, L. (2017), *Du fer de lance au feu du désir. Lecture socio-pragmatique de la conjonction Bloch/Charlus*, mémoire de Master sous la direction en co-tutelle de Geneviève Henrot Sostero et Françoise Leriche, Universités de Padoue et de Grenoble-Alpes.
- Monaci, L. (2018), « Les étapes de la sociabilité d’Albert Bloch : (Non) absit iniuria verbis », in *Quaderni proustiani*, article n°6.
- Nicole, E. (1981), « Personnage et rhétorique du nom », in *Poétique*, 46, mai, 200-216.
- Nicole, E. (1984), « Genèses onomastiques du texte proustien », in *Cahiers Marcel Proust 12. Études proustiennes V*, 69-125.
- Nicole, E. (1987), « La Recherche et les Noms », in *Cahiers Marcel Proust 14. Études proustiennes VI*, 69-88.
- Nicole, E. (2003), « Coding and Decoding: Names in the Recherche », in É. Dezon-Jones & I. Wimmers Crossman (éds), *Approaches to Teaching. Proust’s Fiction and Criticism*, New York, The Modern Language Association of America, 66-71.



- Petit, G. (2009), *La Dénomination : Approches lexicographique et terminologique*, Louvain-Paris, Peeters, « Bibliothèque de l'Information grammaticale ».
- Petit, G. (2012), « Pour un réexamen de la notion de dénomination », in *Langue française*, 174, 27-44.
- Pierron, S. (2005), *Ce beau français un peu individuel. Proust et la langue*, Paris Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes.
- Quémar, Cl. (1977), « Rêverie(s) onomastique(s) proustienne(s) à la lumière des avant-textes », in *Littérature*, 28, 77-99 ; repris dans *Essais de critique générique*, Paris, Flammarion, 1979, 71-102.
- Schuerewegen, Fr. (2000) « “Grand pied de grue !” (Proust, *La Prisonnière*) », in *Poétique*, 124, 431-440.
- Serça, I. (2002), « Portrait du Narrateur en sociolinguistique », in Y. Goga & C. Moldovan (éds), *Marcel Proust au début de troisième millénaire*, Cluj-Napoca, Editura Limes, 209-227.